

+

J.M.J.

Mr. Legrégeois procureur des Missions françaises à Macao

[3 decembre 1836] [Reçue le 7 juin 1837]

Monsieur et très cher Confrère

Le temps ne me permet de vous écrire toutes les nouvelles que je désirerais de vous envoyer. Vous en connaîtrez un abrégé en lisant la lettre que j'ai adressée à M.M. nos directeurs.

J'avais promis de vous envoyer deux enfants Coréens. La crainte de ne pas avoir d'occasion de vous en envoyer à l'avenir m'a engagé à leur en ajouter un troisième, quoiqu'il n'ait passé que 4 ou 5 mois avec moi. Voici leurs noms selon l'ordre de leur arrivée. Thomas Tchu 6 février dernier, François Tchu de mars, André Kin le 11 juillet. Leurs parents sont des meilleurs chrétiens de Corée. Ils sont pauvres. Les parents de François Tchu, quoique changteng gen (homme de l'ordre supérieur) ce qui correspond à nos nobles en France) ont subi cette année au mois de octobre dernier un coup de persécution qui les a réduits à n'avoir pas même de quoi se couvrir. Ils sont à la merci des chrétiens. J'en ai reçu un dont j'espère faire un catéchiste. Le frère aîné de François est captif pour la foi. Ces enfants sont d'un caractère assez docile. J'espère qu'avec la Grâce du Bon Dieu vous en serez content. Ils m'ont bien promis de s'appliquer à l'étude avec ferveur et d'observer une docilité angélique à la voix du supérieur que la Divine providence leur donnera. Si la bon Divine Miséricorde daigne nous conserver la paix telle quelle dont nous jouissons, j'espère que l'on pourra vous en envoyer d'autres peut-être même l'année prochaine ou dans deux ans. Si l'on est de mon avis on en fera sortir maintenant un nombre bien plus que suffisant pour administrer un jour les chrétiens de Corée. Dans peu de temps il y aura en Corée une persécution générale ou bien la Religion chrétienne sera tolérée. Vu le caractère des Coréens il nous est moralement impossible d'habiter avec les chrétiens sans que à l'insçu du gouvernement. On dit déjà et depuis plusieurs mois que les régents ou au moins le premier des trois régents principaux du royaume sçait qu'il y a en Corée des étrangers ministres de la Religion chrétienne.

Vous enverrez les jeunes Coréens au meilleur endroit que vous aurez pu trouver pour établir un collège. Vous nous direz, s'il vous plaît dans vos premières lettres où vous aurez institué le Collège de nos élèves Coréens. Je prie Mr. leur supérieur de nous écrire au moins une fois chaque année.

Je vous prie d'envoyer en Corée toutes les lettres que vous aurez reçues à nos adresses ou autres qu'il doivent convient d'y envoyer. Je n'ai pas le temps d'écrire à ma famille, je vous prie d'envoyer à ma place les nouvelles que vous jugerez à propos. Vous pouvez leur dire que je n'ai encore reçu aucune lettre de leur part. Je n'ai reçu d'Europe, bien compté que deux lettres du vénérable Mr Langlois. Je vous prie d'écrire quelques mots de ma part à M.M. Charrier au TongKing et à Mr. Albrand minor. Je vous prie de m'écrire le plus longuement que vous pourrez les nouvelles d'Europe (surtout ce qui regarde la Religion) et les rois aujourd'hui séants et les nouvelles des Missions, le nombre des Missionnaires dans chaque Mission par ex. etc. etc. etc. vous fourniront une matière que vous ne pourrez épuiser.

Mr. Chastan vous apprendra comment il aura disposé la conduite des jeunes Coréens, de Pienmen à Macao. Je ne leur ai donné de viatique que pour se rendre à Pienmen. Ma bourse ne me permettait pas de les conduire plus loin.

J'aurais désiré d'avoir la formule du serment que les élèves du Setchuen prêtent avant de sortir du Setcheun. Voici comme j'y ai suppléé. Voyez la feuille ci incluse. 8 ou 10 heures avant leur départ les 9 ou 10 hommes y compris les élèves qui étaient préparés pour partir, ont failli me rester. On leur avait annoncé que le gouvernement avait mis à la poursuite d'un rebelle ; ils sont venus tout épouvantés me demander s'ils iraient ou remettraient à l'an

qui vient. J'ai eu à travailler pendant plus d'heure pour rétablir leur coeur dans son assiette, enfin ils se sont résignés.

Je me recommande et recommande nos chrétiens à vos charitables prières et suis en union de prières et S.S. Sacrifice.

Monsieur et très cher Confrère,

Je prie de communiquer ou faire passer cette lettre à Mr. Le Supérieur de nos élèves Coréens et de saluer à ma place Mr Barrentin.

Sehoul

3 decembre 1836

Votre très humble et très obeissant Serviteur

Maubant Petrus Philibertus miss. Coreae

A Mr Le Superieur du College des Coréens [2 decembre 1836]

†

In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti

Promittis-ne mihi et Coreae Missionis successoribus meis obedientiam et submissionem?

Promitto.

Promittis-ne mihi et successoribus meis Coreae Missionis superioribus te non ad alias

Congregationes seu ad alia loca quam loca designata a tuo Superiore, absque ejus licentia

petita et obtenta?

Promitto.

Ego infra scriptus necessario Missionis Coreae superior Societatis sacerdotum Missionum ad exteros sacerdos Missionarius in Corea has praescriptas promissiones

Francisci Tchu filii Jacobi et Annae Hoang Namian Kiangkito prov. oriundi necnon

Thomae Tchu Hongtchou Taraccol Tchongtchingto prov. oriundi

et Andreae Kin Mintsiensoymay Tchongtchingto prov. oriundi recepi

super S. Evangelio manu posita factas ante D. N. J. Christi Crucifixum.

2 (3) die Xbris an. D. 1836

Maubant Petrus Philibertus miss. Coreae.